

Le 18 janvier 2021

## ASSEMBLEE GÉNÉRALE MIXTE DU 9 FEVRIER 2021

-----

Informations prévues par l'article R.225-73-1 du Code de commerce relatives au nombre total de droits de vote et d'actions à la date de publication de l'avis préalable.

<b>Date de publication de l'avis préalable au BALO</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre total de droits de vote théoriques</b>	<b>Nombre total de droits de vote exerçables</b>
30 décembre 2020	6 277 925	6 749 251	6 707 590